

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2014

OUVERTURE DE LA SEANCE A 10 H 30

Monsieur le Sénateur Maire

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec une émotion toute particulière, vous le comprendrez, qu'en ma qualité de maire sortant, et conformément aux dispositions de la loi, je vous accueille aujourd'hui, autour de cette table, vous les 45 conseillers municipaux élus par la population grassoise lors des scrutins des 23 et 30 mars dernier.

C'est également pour moi un grand honneur, mêlé de fierté et de joie.

Fierté d'avoir accompli 3 mandats de maire de notre ville de Grasse. Dix-neuf années au cours desquelles, accompagné par des équipes passionnées, j'ai placé, quotidiennement, toute mon énergie au service de nos concitoyens. Je veux ici exprimer ma gratitude à tous les élus et à tous les agents de l'administration communale de leur accompagnement et de leur engagement à mes côtés au service du public.

Joie, aussi, après ces 19 années de travail, de transmettre le flambeau à une belle équipe dont je souhaitais l'élection et à qui je souhaite plein succès dans la mission qui, désormais, lui incombe.

Sans trop anticiper sur l'élection qui va suivre, sous la présidence de votre doyen d'âge, je veux dire à Jérôme VIAUD, qui va conduire cette équipe, tous mes encouragements et tous mes vœux de réussite dans la tâche – exaltante mais difficile – qui l'attend.

Je sais, pour le connaître bien, qu'il y mettra tout son cœur, toute son énergie, tout son enthousiasme, toute sa diplomatie. Et je sais que ces qualités ne lui manquent pas.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous êtes l'expression démocratique des grassoises et des grassois.

Vous êtes porteurs de leurs attentes, de leurs différences, mais aussi de leurs tensions.

Après des semaines de campagne électorale, parfois vives, j'en appelle à l'apaisement et au travail, dans le respect de la démocratie et dans le respect mutuel entre les hommes et les femmes qui composent cette assemblée.

Avant de passer la présidence de la séance au doyen d'âge et que la séance du conseil soit déclarée ouverte, je me dois de rappeler les conditions de convocation de ce conseil, convocation dont j'ai eu la charge.

Conformément à l'article L. 2121-7 du CGCT relatif au renouvellement du conseil municipal, le conseil municipal se tient au plus tard le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

Par dérogation aux dispositions de l'article L. 2121-12, dans les communes de 3 500 habitants et plus, la convocation est adressée aux membres du conseil municipal trois jours francs au moins avant celui de cette première réunion.

Les convocations sont adressées par le Maire sortant.

Elles ont été adressées le 1er avril 2014, respectant le délai réglementaire.

Je dois rappeler les résultats des élections à partir du procès-verbal de la soirée des élections.

Le recensement opéré par le bureau centralisateur a donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs inscrits : 32 008
Nombre de suffrages exprimés : 19 008

Nombre de voix obtenues par chaque liste de candidats :

- «Un nouvel élan pour Grasse avec J. Viaud » : 7 883
- « Rassemblement Bleu Marine pour Grasse » : 3 784
- « Grasse à tous, ensemble et autrement » : 7 341

Ont obtenu :

- «Un nouvel élan pour Grasse avec J. Viaud » : 32 sièges
- « Rassemblement Bleu Marine pour Grasse » : 4 sièges
- « Grasse à tous, ensemble et autrement » : 9 sièges

Je déclare les nouveaux conseillers municipaux élus et installés dans leurs fonctions.

Je vais maintenant céder la présidence à la doyenne d'âge de notre assemblée. Après vérification des dates de naissance, j'ai l'honneur d'annoncer que la présidence de la séance du conseil municipal sera assurée par notre doyenne d'âge, Madame Dominique Bourret que j'appelle à cette tribune afin qu'elle préside à l'élection du Maire et je vous remercie de votre attention.

Madame Dominique BOURRET

Mesdames, Messieurs en ma qualité de doyenne d'âge, j'ai l'honneur de présider cette séance du conseil municipal, qui va permettre d'élire pour tous les grassois, un nouveau maire et une liste de nouveaux adjoints.

Je déclare la séance du conseil municipal ouverte et vous rappelle l'ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Election du maire
- Définition du nombre des adjoints
- Election de la liste d'adjoints

Au préalable je me permettrai d'avoir une pensée émue pour Madame AOUIZERATE qui m'a précédée au mandat précédent à cette place de doyenne d'âge et je sais qu'elle est dans la salle et je lui témoigne tout mon respect.

Avant l'examen de l'ordre du jour, le conseil municipal doit nommer un secrétaire de séance.

Je vous propose de nommer le benjamin du conseil municipal en qualité de secrétaire de séance. Après vérification des dates de naissances, j'ai le plaisir de vous annoncer que le benjamin du conseil est Chems SALLAH. Je vous sou mets la désignation de Chems SALLAH en qualité de secrétaire de séance, pour ce conseil municipal. Si aucune opposition ne se manifeste, je vous remercie, Chems Sallah est nommé secrétaire de séance.

Je demande à Chems SALLAH de faire l'appel, d'enregistrer et vérifier les procurations.

Monsieur Chems SALLAH

Je procède à l'appel. Les 45 conseillers sont présents. Aucune procuration.

Madame Dominique BOURRET

Je vous invite donc à procéder à l'élection du Maire.

Au préalable, je vous rappelle les dispositions de l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.
Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Je demande qui se porte candidat à l'élection du Maire.

Monsieur Jonathan TURRILLO

Madame la présidente, le groupe « **un nouvel élan pour Grasse** » propose la candidature de Jérôme VIAUD.

Madame Dominique BOURRET

Y a-t-il d'autre candidat à cette fonction ?

Monsieur VIAUD, vous avez été proposé par votre groupe à cette élection, je vous demande votre accord à être candidat à cette élection.

Monsieur Jérôme VIAUD

Je vous confirme mon accord à être candidat à cette fonction.

Madame Dominique BOURRET

Je vous en remercie.

Avant de procéder au vote et vous rappeler les conditions de son déroulement, je vous propose de désigner des assesseurs en vue de constituer un bureau.

Ils doivent être choisis parmi les Conseillers Municipaux présents et je vous propose de désigner un représentant par groupe politique.

Je vous remercie de bien vouloir proposer 3 assesseurs :

Le groupe : Un nouvel élan pour Grasse avec J.Viaud
Le groupe : Grasse à Tous Ensemble et Autrement
Le groupe : Rassemblement Bleu Marine pour Grasse

Mélanie ZARRILLO
Damien VOARINO
Corinne SANJUAN

Avant de procéder au vote, et en présence de nombreux nouveaux conseillers municipaux, je me permets de vous rappeler les conditions du vote à bulletin secret.

L'administration va distribuer à chacun d'entre vous un papier blanc et une enveloppe. Vous devez inscrire sur le papier blanc le nom du candidat, pour lequel vous souhaitez voter. Il vous est possible, pour ceux qui le préfèrent, d'aller dans l'isoloir prévu à cet effet. Le bulletin doit être mis dans l'enveloppe J'appellerai alors chacun d'entre vous dans l'ordre de la liste pour qu'il dépose dans l'urne qui lui sera amenée par l'administration, l'enveloppe.

Je vous invite désormais à procéder au vote à bulletin secret en appelant chaque Conseiller Municipal afin qu'il dépose son enveloppe dans l'urne.

Je procède à l'appel.

n°	Civilité	Nom	Prénom
1	Monsieur	VIAUD	Jérôme
2	Madame	ROBIN	Patricia
3	Monsieur	TURRILLO	Jonathan
4	Madame	BUTTY	Catherine
5	Monsieur	WESTRELIN	Philippe
6	Madame	COPIN	Valérie
7	Monsieur	MOREL	Christophe
8	Madame	DAVID	Valérie
9	Monsieur	RONDONI	Gilles
10	Madame	BOURRET	Dominique
11	Monsieur	DAUPHOUD	Cyril
12	Madame	NUTINI	Nicole
13	Monsieur	GARNIER	Jean-Marc
14	Madame	DUVAL	Anne-Marie
15	Monsieur	CAMERANO	Jean-Paul
16	Madame	PEREZ-VIDAL	Brigitte
17	Monsieur	BONELLI	Philippe
18	Madame	CHABERT	Muriel
19	Monsieur	MASSON	André
20	Madame	MASCARELLI	Claude
21	Monsieur	BELVEDERE	Jean-Marie
22	Madame	BOURDAIRE	Aline
23	Monsieur	PELLEGRINO	Pascal
24	Madame	VIALE	Marguerite
25	Monsieur	PERCHERON	Serge
26	Madame	ZARRILLO	Mélanie
27	Monsieur	AMRANE	Ali
28	Madame	OGGERO-MAIRE	Annie
29	Monsieur	LAPORTE	Jean-François
30	Madame	ARDISSON	Alexandra
31	Monsieur	SALLAH	Chems
32	Madame	BUSTAMENTE	Jocelyne
33	Monsieur	EUZIERE	Paul
34	Madame	LAZREUG	Myriam
35	Monsieur	DE FONTMICHEL	Philippe-Emmanuel
36	Madame	ADDAD	Mekia
37	Monsieur	CASSARINI	Stéphane
38	Madame	CONESA	Magali
39	Monsieur	BROSSY	Ludovic
40	Madame	CATTAERT	Frédérique
41	Monsieur	VOARINO	Damien
42	Monsieur	DEGIOANNI	Jean-Marc
43	Madame	BANCEL	Mireille
44	Monsieur	BARBEY	Franck
45	Madame	SANJUAN	Corinne

L'ensemble des conseillers municipaux ayant voté, je demande la validation des assesseurs sur le bon déroulement du vote.

Je déclare le scrutin clos.

Je demande aux assesseurs de bien vouloir procéder au dépouillement.

Le dépouillement étant achevé, je vous propose de proclamer les résultats :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :.....	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	45
Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) :	13
Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	32

Monsieur Jérôme VIAUD a obtenu 32 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, j'ai l'honneur de proclamer **Monsieur Jérôme VIAUD**, en qualité de **Maire de Grasse**.

Je vous précise que la nomination du Maire sera rendue publique par voie d'affichage à la porte de la Mairie dans les 24 heures.

J'invite Monsieur le Maire à me rejoindre et à prendre la présidence de la séance.

Monsieur le Maire

Mes chers collègues du Conseil Municipal, Mesdames, Messieurs, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous venez à l'instant de me témoigner et à travers vous l'ensemble de la population Grassoise que vous représentez, pour conduire les destinées de la ville de Grasse pour le mandat qui débute. Je ressens une réelle et immense fierté, un honneur mais je mesure en même temps la responsabilité qui devient à l'instant la mienne et l'ampleur du travail qui nous attend toutes et tous. Sachez que j'y mettrai toute mon énergie, toute ma force, en un mot toute ma volonté au service de la ville de Grasse et de ses habitants. Je veux être le Maire de tous sans exclusive. Je serai attentif à ce que toutes les composantes du Conseil Municipal que vous représentez ici soient écoutées, entendues. Je salue et j'adresse mon salut Républicain aux groupes d'opposition et leur confirme que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que nos travaux se déroulent ici dans une ambiance sereine avec le respect mutuel de nos différences. En sortant de cette période, de ce moment électoral, je souhaite démontrer que nous serons prêts à travailler ensemble à la même table au service de nos concitoyens. Je veux dire, ici à ce moment, toute ma reconnaissance, ma gratitude à l'endroit de Jean-Pierre LELEUX pour tout ce qu'il m'a transmis, tout ce qu'il m'a appris au fil de ces années et toute mon admiration. Mon admiration pour le travail qu'il a accompli au service de la ville de Grasse pendant tant d'années, pendant ses 19 ans de mandat. Je voudrais vous faire part de mon intention d'adresser à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes la demande d'attribution à Monsieur Jean-Pierre LELEUX du titre honorifique de Maire Honoraire pour ses 31 ans de mandats au sein du Conseil Municipal de Grasse en hommage à ces années consacrées aux Grassois. Je vous propose de faire cette demande avec le soutien du Conseil Municipal et des nouveaux élus. Après en avoir parlé avec les présidents de groupe, je soumettrai ainsi cette proposition au prochain Conseil Municipal afin de pouvoir adresser ma demande avec une délibération en appui de cette instance. L'heure est maintenant au travail et je propose de poursuivre l'ordre du jour.

En préambule, je vous rappelle les dispositions applicables à la commune de Grasse sur le nombre maximal d'adjoints.

En application des dispositions de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit déterminer le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le nombre maximum d'Adjoints auquel la Ville peut prétendre **s'établit à 13.**

En outre, les articles L. 2143-1 et L. 2122-2-1 du Code général des collectivités territoriales disposent que dans les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants, la limite fixée à 30 % de l'effectif du conseil municipal peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Ces adjoints de quartier, dont le nombre ne peut être supérieur à 4 s'agissant de la Commune, connaissent, conformément à l'article L. 2122-18-1 du Code général des collectivités territoriales, de toute question intéressant à titre principal le ou les quartiers dont ils ont la charge. Ils veillent à l'information des habitants et favorisent leur participation à la vie du quartier.

Ces explications étant énoncées, considérant l'importance de notre Commune et la multiplicité des missions à répartir entre les élus, je vous propose en conséquence de fixer le nombre des adjoints, qui m'assisteront dans l'exercice de mes fonctions, à dix-sept, soit treize adjoints représentant 30 % de l'effectif du conseil et quatre adjoints de quartier représentant 10 % du nombre de conseillers municipaux.

Je soumetts au vote la détermination du nombre d'Adjoints à 13 adjoints au Maire et 4 adjoints de quartiers.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie de votre unanimité.

13 adjoints et 4 adjoints de quartier m'assisteront ainsi dans l'exercice de mes missions.

J'invite maintenant le conseil municipal à l'élection des Adjoints au scrutin de liste.

En préambule, je vous rappelle les dispositions de l'article L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales :

« Dans les communes de 3.500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Les adjoints prendront rang dans l'ordre de présentation sur la liste, les adjoints de quartier figurant à la fin de la liste.

Je demande aux présidents de groupe si des propositions de liste d'adjoints sont prévues.

Monsieur Jonathan TURRILLO

Le groupe un nouvel élan pour Grasse présente une liste d'Adjoints.

Monsieur le Maire

Je vous précise qu'un modèle de tableau a été distribué préalablement à la séance, à chaque président de groupe, afin qu'il prépare une éventuelle liste d'adjoints à soumettre au vote.

Le cas échéant et si certains veulent présenter en séance une liste, je vous invite à inscrire manuellement dans le tableau vierge, que l'administration vous distribue en ce moment, les noms des adjoints proposés.

Avant de procéder au vote et vous rappeler les conditions de son déroulement, je vous propose de désigner des assesseurs en vue de constituer un bureau.

Ils doivent être choisis parmi les Conseillers Municipaux présents et je vous propose de désigner comme pour l'élection du Maire un représentant par groupe politique.

Je vous remercie de bien vouloir proposer 3 assesseurs :

Le groupe : Un nouvel élan pour Grasse avec J.Viaud

Le groupe : Grasse à Tous Ensemble et Autrement

Le groupe : Rassemblement Bleu Marine pour Grasse

Mélanie ZARRILLO

Damien VOARINO

Corinne SANJUAN

Avant de procéder au vote, et en présence de nombreux nouveaux conseillers municipaux, je me permets de vous rappeler les conditions du vote à bulletin secret.

L'administration vient de vous distribuer à chacun d'entre vous une liste déjà formalisée et un tableau vierge ainsi qu'une enveloppe. Vous devez insérer la liste pour laquelle vous souhaitez voter dans l'enveloppe. Il vous est possible, pour ceux qui le préfèrent, d'aller dans l'isoloir prévu à cet effet. J'appellerai alors chacun d'entre vous dans l'ordre de la liste pour qu'il dépose dans l'urne qui lui sera amenée par l'administration, l'enveloppe.

Je vais désormais procéder au vote à bulletin secret en appelant chaque Conseiller Municipal afin de déposer son enveloppe dans l'urne.

LISTE D'APPEL

n°	Civilité	Nom	Prénom
1	Monsieur	VIAUD	Jérôme
2	Madame	ROBIN	Patricia
3	Monsieur	TURRILLO	Jonathan
4	Madame	BUTTY	Catherine
5	Monsieur	WESTRELIN	Philippe
6	Madame	COPIN	Valérie
7	Monsieur	MOREL	Christophe
8	Madame	DAVID	Valérie
9	Monsieur	RONDONI	Gilles
10	Madame	BOURRET	Dominique
11	Monsieur	DAUPHOUD	Cyril
12	Madame	NUTINI	Nicole
13	Monsieur	GARNIER	Jean-Marc
14	Madame	DUVAL	Anne-Marie
15	Monsieur	CAMERANO	Jean-Paul
16	Madame	PEREZ-VIDAL	Brigitte
17	Monsieur	BONELLI	Philippe
18	Madame	CHABERT	Muriel
19	Monsieur	MASSON	André
20	Madame	MASCARELLI	Claude
21	Monsieur	BELVEDERE	Jean-Marie
22	Madame	BOURDAIRE	Aline
23	Monsieur	PELLEGRINO	Pascal
24	Madame	VIALE	Marguerite
25	Monsieur	PERCHERON	Serge
26	Madame	ZARRILLO	Mélanie
27	Monsieur	AMRANE	Ali
28	Madame	OGGERO-MAIRE	Annie
29	Monsieur	LAPORTE	Jean-François
30	Madame	ARDISSON	Alexandra
31	Monsieur	SALLAH	Chems
32	Madame	BUSTAMENTE	Jocelyne
33	Monsieur	EUZIERE	Paul
34	Madame	LAZREUG	Myriam
35	Monsieur	DE FONTMICHEL	Philippe-Emmanuel
36	Madame	ADDAD	Mekia
37	Monsieur	CASSARINI	Stéphane
38	Madame	CONESA	Magali
39	Monsieur	BROSSY	Ludovic
40	Madame	CATTAERT	Frédérique
41	Monsieur	VOARINO	Damien
42	Monsieur	DEGIOANNI	Jean-Marc
43	Madame	BANCEL	Mireille
44	Monsieur	BARBEY	Franck
45	Madame	SANJUAN	Corinne

L'ensemble des conseillers municipaux ayant voté, je demande la validation des assesseurs sur le bon déroulement du vote.

Je déclare le scrutin clos.

Je demande aux assesseurs désignés de bien vouloir procéder au dépouillement.

Le dépouillement étant achevé, je vous propose de proclamer les résultats :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :..... 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
Nombre de suffrages déclarés nuls
(article L.66 du code électoral) : 13
Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 32
Majorité absolue..... 17

La liste « un nouvel élan pour Grasse » menée par Monsieur WESTRELIN a obtenu 32 voix.

Ayant obtenu la majorité des voix au 1er tour, je proclame la liste comme constituant la liste des adjoints au Maire de la Commune et précise qu'elle est immédiatement installée.

Je vous indique que les nominations des Adjoints seront rendues publiques par voie d'affichage à la porte de la Mairie dans les 24 heures.

Nom – prénom	Ordre des adjoints
WESTRELIN Philippe	1^{er} adjoint
ROBIN Patricia	2^{ème} adjoint
TURRILLO Jonathan	3^{ème} adjoint
BUTTY Catherine	4^{ème} adjoint
MOREL Christophe	5^{ème} adjoint
COPIN Valérie	6^{ème} adjoint
RONDONI Gilles	7^{ème} adjoint
BOURRET Dominique	8^{ème} adjoint
DAUPHOUD Cyril	9^{ème} adjoint
DAVID Valérie	10^{ème} adjoint
MASSON André	11^{ème} adjoint
NUTINI Nicole	12^{ème} adjoint
BELVEDERE Jean-Marie	13^{ème} adjoint
Nom – prénom	Adjoints de quartier
DUVAL Anne-Marie	14^{ème} adjoint de quartier
PELLEGRINO Pascal	15^{ème} adjoint de quartier
VIDAL Brigitte	16^{ème} adjoint de quartier
GARNIER Jean-Marc	17^{ème} adjoint de quartier

Afin de finaliser ces élections, j'inviterai la doyenne d'âge, les assesseurs et le secrétaire de séance à signer le procès-verbal de ces élections. En effet, je vous précise que ce procès-verbal doit être transcrit séance tenante sur le registre des délibérations du Conseil municipal. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au Sous-préfet et l'autre reste déposé au secrétariat de la Mairie (un extrait du procès-verbal doit être affiché dans les 24 heures à la porte de la Mairie).

L'ordre du jour étant épuisé, est ce qu'il y a des interventions ?

Aucune intervention.

Je salue dans la salle la présence du Président du Conseil Général Eric CIOTTI et le remercie de sa présence aujourd'hui à nos côtés à Grasse.

Je vous remercie pour le bon déroulement de cette première séance et vous invite à prendre note dès à présent de la date du prochain conseil municipal qui sera fixé le 24 avril 2014 à 14H30.

Je vous propose, afin de garder un souvenir de cette journée, que nous puissions procéder à une photo de l'ensemble du Conseil Municipal sur les marches du Palais des Congrès. De plus, je vous propose pour honorer notre première séance et pour rendre hommage aux enfants de Grasse morts pour la France de nous rendre tous ensemble en cortège aux monuments aux morts pour un dépôt de gerbe et de partager ensuite le verre de l'amitié avec la population.

Je déclare maintenant levée la séance du conseil municipal.

La séance est levée à 11h30.